

FICHE PRATIQUE

MODE D'EMPLOI DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRES EN LIGNE

Cette fonctionnalité vous est accessible directement depuis le site Schneider Electric Prévoyance sur la rubrique « Votre désignation de bénéficiaires »

cliquez directement sur le formulaire Désignation de bénéficiaires en ligne.

Vous avez déjà créé votre espace client KLESIA particulier,



de votre espace client KLESIA pour vous authentifier. Vous serez directement redirigé vers le formulaire de désignation de bénéficiaires.

Saisissez l'identifiant et le mot de passe

Créez votre espace client KLESIA particulier puis cliquez sur le formulaire Désignation de bénéficiaires en ligne.

Sur la première page du formulaire en ligne, vous avez le choix entre la désignation contractuelle (clause type) ou bien la désignation de bénéficiaires personnalisée.

 $Vous\ bénéficiez\ d'un\ contrat\ de\ prévoyance\ permettant\ le\ versement\ des\ prestations\ en\ cas\ de\ décès.$ La première page du formulaire vous précise ce qu'est la clause contractuelle. Cette Il existe deux possibilités : la désignation contractuelle et la désignation personnalisée. dernière est disponible dans votre notice

La clause contractuelle désigne un choix des bénéficiaires du capital décès "par défaut". Le capital sera versé à un unique bénéficiaire selon un ordre de priorité établi dans la clause de votre contrat et mentionné dans la rubrique "Définition des bénéficiaires en cas de décès" de votre votre notice d'information. Dans le cas où la clause contractuelle ne vous convient pas, le formulaire ci-dessous vous permet de choisir le ou les bénéficiaires de votre capital décès. Attention : Si la désignation est incomplète ou ambigüe, elle ne pourra pas être traitée. Si vous avez réalisé plusieurs demandes de désignation de bénéficiaires, c'est votre dernière demande qui sera prise en compte. * Champs obligatoires Mode de désignation Veuillez sélectionner le mode de désignation souhaité * J'opte pour la clause contractuelle appliquée par défaut⁽¹⁾ J'opte pour une désignation personnalisée Dans l'étape 1 de la double authentification, renseignez votre numéro de sécurité sociale et dans l'étape 2, indiquez une réponse à une des 3 questions secrètes pour vérifier votre identité avant d'accéder au formulaire en ligne.

Double authentification Par mesure de confidentialité, l'accès à ce formulaire nécessite que vous répondiez aux questions de

d'information. Dans le cas où la clause contractuelle ne vous convient pas, le formulaire ci-dessous vous permet de choisir le ou les bénéficiaires de

votre capital décès.

× par une double authentification.



le formulaire sera bloqué pendant 24h.

5 fois à l'étape d'authentification,

Si vous saisissez des informations erronées

À NOTER

L'accès au formulaire est sécurisé

Les informations personnelles sont récupérées

automatiquement de l'espace client.

La saisie de la situation familiale

n'est pas obligatoire.



- **Employeur**



+

Indiquez les informations concernant votre employeur actuel



Désignation personnalisée

Bénéficiaire

Il s'agit d'une personne... *

Mon partenaire de PACS

Ces informations sont disponibles

Morale (entreprise, association...) Physique Choisissez la typologie de votre bénéficiaire * 🕕 Bénéficiaire(s)(1) Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement

-0

Voir des exemples

Répartir à parts égales Tout supprimer

* Champs obligatoires





×

* Champs obligatoires

~

Bénéficiaire(s)(1)

Comment désigner mes bénéficiaires ?

1^{ère} étape : Je désigne mon ou mes bénécifiaires. (un bénéficiaire au mimimum)

2ºme étape : Slía plusieurs bénéficiaires, je répartis les pourcentages de parts de capital entre mes bénéficiaires. La part d'un bénéficiaire ne peut pas être égale à O. Le total des parts doit atteindre 100 %. 3tme étape : En cas de prédécès^(a) du bénéficiaire désigné, je peux mentionner, à défaut, un autre ou plusieurs autres bénéficialers

50 % Mon conjoint marié non séparé de corps judiciairement / * **

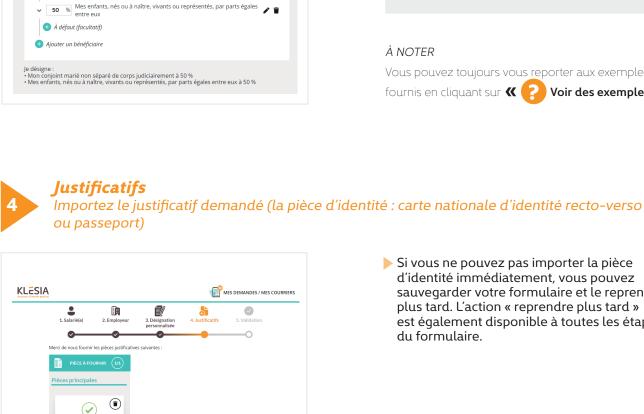
condition d'avoir l'accord préalable du bénéficiaire Répartissez les pourcentages d'affectation de votre capital décès sur tous vos bénéficiaires. Le total doit atteindre 100 %.

En cas de pré-décès du bénéficiaire désigné,

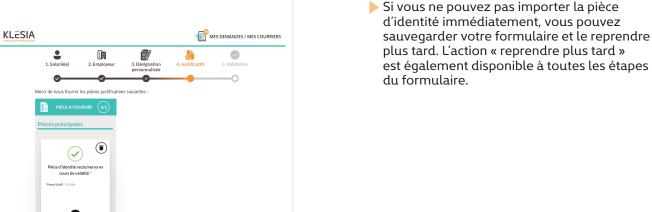
bénéficiaires de remplacement.

à défaut vous pouvez mentionner un ou plusieurs

En cas d'acceptation, cette désignation de bénéficiaires devient irrévocable et vous ne pourrez plus modifier votre désignation au profit d'un autre bénéficiaire à



À NOTER Vous pouvez toujours vous reporter aux exemples fournis en cliquant sur **« P Voir des exemples »**





✓ PRÉCÉDENT JE REPRENDS PLUS TARD SUIVANT >

Validation

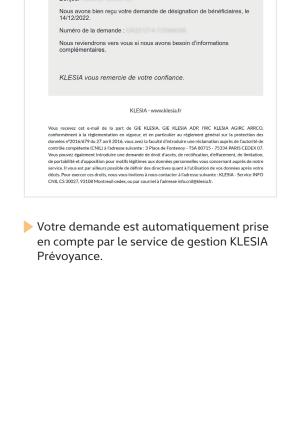


Vous accédez au récapitulatif de votre demande avec vos informations, celles de votre employeur, des bénéficiaires désignés et des pièces justificatives. jointe, le document récapitulatif de votre demande au format PDF. KLESIA: nous avons bien reçu votre demande!

Sequesia en esta decembre 2022 11:54:14 C Klesia-Lo... recapitul...

KLESIA

Une fois votre demande validée, vous êtes notifié par courrier électronique (email) et recevez en pièce



Vous avez maintenant toutes les clés pour déclarer ou modifier votre Désignation de bénéficiaires à l'aide du formulaire en ligne. À tout moment, vous pouvez refaire votre désignation de bénéficiaires. C'est la dernière demande envoyée et réceptionnée qui sera prise en compte.

Vous n'avez pas trouvé toutes les informations nécessaires?

Contactez-nous au 01 71 39 16 30 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.